

# L'affaire des otages turcs de l'Émirat islamique

RÉSEAU VOLTAIRE | 23 SEPTEMBRE 2014



**S**elon le quotidien turc *Hürriyet*, les 49 otages turcs de l'Émirat islamique (dont le consul général de Mossoul et des soldats des Forces spéciales), qui viennent d'être libérés après 101 jours de détention, auraient été échangés contre des membres de l'Émirat islamique détenus par un autre groupe jihadistes en Syrie.

Cette version contredit celle du Parti communiste turc pour qui il n'y avait plus d'otages turcs depuis longtemps et cette affaire était une mise en scène de l'administration Erdoğan pour justifier sa position politique.

Elle ne correspond pas au fait que, par ailleurs, la Turquie et le Qatar ont proposé leur médiation entre le gouvernement libanais et l'Émirat islamique à propos des soldats et policiers libanais otages à Ersal. Lors d'une conférence de presse, le Premier ministre libanais Tammam Salam a publiquement remercié les deux pays qu'il considère comme « proches » (sic) de l'Émirat islamique.

Lors de la prise de Mossoul (Irak), l'Émirat islamique avait fait prisonniers le personnel du consulat turc et leurs familles, ainsi que les soldats chargés de leur protection. Par la suite, le gouvernement turc avait évoqué le sort de ses otages pour justifier

sa non-intervention dans le conflit. Cette affaire n'est pas sans rappeler l'arrestation, le 4 juillet 2003, de 11 membres des forces spéciales turques par l'armée états-unienne à Souleimanieh (Irak). Il s'en était suivi un attentisme turc en Irak.

De tous ces éléments, on peut logiquement émettre l'hypothèse que l'Émirat islamique avait pris ces otages pour permettre à la Turquie de justifier sa non-intervention. Puis que les otages ont été restitués rapidement à la Turquie qui ne l'a pas annoncé. Enfin que la Turquie conserve les excellentes relations qu'elle avait avec l'Émirat islamique avant son invasion de l'Irak.

---

Source : « L'affaire des otages turcs de l'Émirat islamique », *Réseau Voltaire*, 23 septembre 2014, [www.voltairenet.org/article185396.html](http://www.voltairenet.org/article185396.html)